



Consultations téléphoniques et avis par le médecin généraliste

Durant la pandémie de coronavirus, les consultations à distance avec le médecin, plus communément appelées téléconsultations, ont été mises en œuvre à des fins de triage et dans le but de garantir la continuité des soins.

Elles ont bénéficié d'une intégration structurelle en août 2022, dans l'optique qu'elles puissent se substituer en partie aux consultations classiques ou à domicile. Cependant, l'année 2025 a vu la fin du remboursement des téléconsultations, dans l'attente d'une nouvelle réglementation.

Cette étude menée par l'AIM porte sur l'analyse du profil des patients qui ont eu recours aux consultations téléphoniques.

P.-S.

- [Rapport AIM - Consultations téléphoniques et avis par le médecin généraliste](#)